

Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale	M3
Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes	A7
Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion	251

La Commission Permanente,

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1611-4 et L4221-1 et suivants,
- VU** le Code de l'éducation, notamment l'article L151-4
- VU** la délibération du Conseil régional du 18 décembre 2015 modifiée donnant délégation du Conseil régional à la Commission permanente,
- VU** le règlement budgétaire et financier,
- VU** le budget voté au titre de l'exercice 2020 lors des séances du Conseil régional relatives au budget de la Région,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE

une subvention de 500 € à l'OGEC du collège Toutes Aides (44 - Loire-Atlantique), pour la construction d'un voilier accessible aux personnes handicapées, avec l'aide de trois étudiants d'architecture navale et de dix collégiens. Cette réalisation se fera au cours de l'année 2020 (annexe 1) ;

ATTRIBUE

une subvention de 800 € à l'association Déclik image de Legé (44 - Loire-Atlantique), pour le neuvième festival de l'image « French digital tour », qui aura lieu à Legé les 7, 8 et 9 novembre 2020 (annexe 2) ;

ATTRIBUE

une subvention de 1 500 € à l'union sportive santé de la Mayenne (53 - Mayenne), pour l'organisation de l'édition 2020 des régates « Voile en tête », qui se dérouleront à Noirmoutier du 5 au 12 septembre 2020 (annexe 3) ;

ATTRIBUE

une subvention de 1 500 € au centre de formation d'apprentis de la coiffure de la Sarthe (72 -

Sarthe), pour l'organisation des cinquante ans du CFA et de la soirée show coiffure, qui auront lieu au Palais des congrès du Mans, le 15 novembre 2020 (annexe 4) ;

ATTRIBUE

une subvention de 1 000 € à l'association Cyclisme gendarmerie (04 - Alpes de Haute Provence), pour l'organisation du vingt et unième championnat de France de cyclisme de la gendarmerie, qui se déroulera à Mouchamps les 18 et 19 septembre 2020 (annexe 5) ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement d'un montant de 5 300 € ;

AUTORISE

le caractère forfaitaire des aides attribuées à l'OGEC du collège Toutes Aides, l'association Déclat image de Legé, l'union sportive santé de la Mayenne, au centre de formation d'apprentis de la coiffure de la Sarthe et à l'association Cyclisme gendarmerie.

La Présidente du Conseil régional

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several horizontal strokes and a final loop.

Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Contre : Groupe Rassemblement National des Pays de la Loire, Groupe Alliance des Pays de la Loire - Traditions et Libertés

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

REÇU le 02/06/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs